

Les ministères

Agent détaché sur emploi conduisant à pension (ECP)

- Assiette (Cliquez sur En savoir plus)
- [Taux](#)
- Modalités de paiement (Cliquez sur En savoir plus)
- [Simulateur de cotisations](#)

Assiette des cotisations et contributions au régime de retraite régi par le Code des Pensions Civiles et Militaires de Retraite (PCMR)

	Personnels civils	Personnels militaires
Assiette des cotisations et contributions	Traitement brut afférent à l'indice de rémunération*	Solde brute indiciaire*

* L'assiette des cotisations et contributions peut être augmentée de la NBI et/ou de certaines indemnités spécifiques versées à des agents sous statuts particuliers (services actifs de police, militaires de la gendarmerie, personnels pénitentiaires, branche surveillance des douanes).

En ce cas :

- le taux de contribution est identique ;
- le taux de la cotisation salariale peut être majoré.

Modalités de paiement des cotisations et contributions au régime PCMR

		Procédure	Périodicité
Personnels civils	Cotisations	Précompte Versement automatique via l'application PAY de la DGFIP	
	Contributions	Calcul automatisé dans le cadre des opérations de paye (y compris ATI) Précompte	
Personnels militaires en fonction dans un corps de l'Armée	Cotisations	Versement par virement bancaire par les Centres payeurs des Armées Demandes de Paiement (DP) émises par le Service exécutant	Mensuelle
	Contributions	de la Solde Unique (SESU) de Metz Validation par le comptable assignataire unique (DRFiP Moselle)	

Agent détaché sur emploi ne conduisant pas à pension

(ENCPP)

- Assiette (Cliquez sur En savoir plus)
- [Taux](#)
- Modalités de paiement (Cliquez sur En savoir plus)
- [Simulateur de cotisations](#)

Assiette des cotisations et contributions au régime de retraite régi par le Code des Pensions Civiles et Militaires de Retraite (PCMR)

	Personnels civils	Personnels militaires
Assiette des cotisations et contributions	Traitement brut afférent à l'indice détenu dans l'emploi d'origine	Solde brute indiciaire détenue dans le corps d'origine

Sommes dues à compter du 1er janvier 2008

	Procédure Périodicité	Assignment
Cotisation Précompte	Versement mensuel au plus tard le dernier jour du mois auquel elles se rapportent	Comptable unique désigné par arrêté du 31/12/2007 Contrôleur budgétaire et comptable ministériel du Ministère des Finances et des Comptes publics

Informations pratiques

- [Définition des notions ECP et ENCPP](#)
- [Les fiches pratiques : ATI, modalités de versements, régularisations ...](#)
- [Des cotisations et contributions dues à un autre régime ont été versées au CAS Pensions : quelle est la procédure de remboursement ?](#)